



Justice et injustices spatiales, Nanterre 2008

Les territoires littoraux de France métropolitaine : déséquilibres éco-socio-spatiaux, espaces d'exclusion et inégalités écologiques. Les enjeux d'un développement équilibré et équitable.

DEBOUDT Philippe, Maître de Conférences - Laboratoire « Territoires, Villes, Environnement, Société » EA 4019, Université de Lille 1 – UFR de Géographie et Aménagement 59 655 Villeneuve d'Ascq

Les territoires littoraux sont caractérisés par de forts intérêts patrimoniaux. La priorité écologique a abouti à la préservation d'une partie importante du patrimoine naturel, notamment dans le cadre de la mission d'acquisition foncière du Conservatoire du Littoral ou de la maîtrise de l'urbanisation par l'application de la loi littoral. Le télescopage entre la priorité écologique et la littoralisation du peuplement et des activités a créé dans ces territoires d'une part, des tensions foncières très fortes aboutissant souvent à des contentieux juridiques liés à l'application de la loi littoral, d'autre part, des phénomènes de ségrégation sociale dans l'accès au foncier. Par ailleurs, le télescopage entre la croissance des enjeux dans la frange côtière et la dynamique naturelle de recul du rivage a aussi contribué à l'émergence d'un territoire à risques marqué par de fortes contraintes environnementales. Des recherches, en lien avec la notion d'inégalité écologique, ont pour objectif de renouveler la réflexion relative aux interactions entre développement et préservation, en intégrant la dimension sociale dans les stratégies de développement des territoires littoraux : Comment atténuer les phénomènes de ségrégation sociale provoqués par les politiques de préservation du patrimoine naturel ? Comment favoriser un aménagement en profondeur et atténuer les disparités territoriales liées aux aménités environnementales ? Comment concilier le développement socio-économique avec leur exposition aux contraintes environnementales ? Tous les rapports d'évaluation des politiques publiques appliquées au littoral font, depuis une vingtaine d'années, le constat d'un développement déséquilibré de ces espaces : d'un point de vue démographique, économique ou social. Les ambitions politiques définies, depuis 2001, par l'émergence d'une politique littorale et maritime, associée à la mise en œuvre d'une gestion intégrée des zones côtières, amènent les acteurs à s'interroger sur l'intégration des différentes dimensions du développement durable dans leurs politiques territoriales. Comment corriger les déséquilibres créés depuis une trentaine d'années ? Quels outils de régulation peuvent ils être mobilisés ? Comment articuler les enjeux globaux (priorité écologique) avec les attentes locales (compétitivité) et sociétales (équilibre social) ? Les questionnements sur les notions d'égalité ou d'équité, de justice environnementale, de responsabilité environnementale et d'inégalité écologique sont aujourd'hui essentiels pour la définition de stratégies de développement équilibré des territoires littoraux. Autour de ces différents thèmes, cette communication présente les résultats d'un projet de recherche¹ (INECOLITO/2006-2008) du programme « Politiques territoriales et Développement durable », du PUCA (Ministère de l'Équipement) et MEDD, associant aménageurs, géographes, écologues, juristes et économistes, à partir d'études de cas situés en Côte d'Opale et dans l'aire métropolitaine de Marseille.

¹ Deboudt Ph. (coord.), Bellan G, Bellan-Santini D, Dauvin J-C, Deldrève V, Ghézali M, Herbert V, Houillon V, Longuépée J, Lozachmeur O, Meur-Férec C, Morel V, Paris D, Berthelot D, Dubois J, 2007, INégalités ECOlogiques dans les marges urbaines des territoires LITtOraux, Séminaire du 16 janvier 2007 « Les inégalités écologiques, facteurs ou non d'aggravation des disparités sociales », La Défense, www.territoires-rdd.net, 14-17.